



Institut SUPERIEUR D'INFORMATIQUE ET DE MANAGEMENT

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi
Ministère de l'Enseignement Supérieur et
de la Recherche Scientifique (MESRS)

Agrée par Arrêté N° 2011-5299/MESRS-SG du 27 décembre 2011

DIPLÔME DE LICENCE PROFESSIONNELLE

Le Directeur Général de l'Institut Supérieur d'Informatique et de Management,

- Vu l'arrêté N° 2011-5299/MESRS-SG du 27 décembre 2011, portant autorisation d'ouverture d'un établissement privé d'enseignement supérieur à Bamako dénommé Institut Supérieur d'Informatique et de Management, en abrégé « **ISIM** » ;
- Vu les pièces justificatives produites par l'intéressé (e) en vue de son inscription en Licence ;
- Vu les notes qu'il (elle) a obtenues aux différentes épreuves d'examen ;
- Vu le procès-verbal de délibération du jury consécutif à la session de Septembre 2023 ;

Délivre à Mmc/Mlle/Mr **Tiémoko SISSOKO**, né le 25/03/2000 à Bamako (République du Mali), de nationalité Malienne,

Le présent Diplôme de **LICENCE en Sciences et Technologies / Mention : Génie Informatique**
Spécialité : Génie logiciel et développement d'applications

Avec la mention : **Assez Bien**
au titre de l'année académique 2022-2023
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Bamako, le 14 Septembre 2023

Le Président d'honneur

Lamine Seydou TRAORE

Diplômé d'Expertise-comptable et Financière



Le Directeur Général

Amadou BA



Signature du titulaire